



COM37

Pour diffusion **IMMÉDIATE**

Programme de vérification des avertisseurs de fumée Visites préventives du Service de sécurité incendie

Châteauguay, le 31 mai 2019 – Le Service de sécurité incendie de la Ville de Châteauguay a entrepris la réalisation de son programme de vérification des avertisseurs de fumée pour l'année 2019. En vertu de la *Loi sur la sécurité incendie du Québec*, l'ensemble des résidences du Québec doit être visité pour vérifier la présence d'un avertisseur de fumée.

Les visites sont en cours jusqu'au 1^{er} novembre 2019. Elles permettront de sensibiliser les citoyens à l'importance de l'avertisseur de fumée, de vérifier les avertisseurs en place et d'en installer un, s'il y a lieu.

En cas d'absence des résidents, les pompiers laisseront un accroche-porte pour indiquer leur passage.

Rappelons également que chaque habitation se doit d'être pourvue, à chaque étage et au sous-sol, d'un avertisseur de fumée conforme.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à contacter le Service de sécurité incendie de la Ville de Châteauguay au 450 698-3214.

- 30 -